+

Je Soussigné, Maître en Chirurgie, Ancien Chirurgien Sout-aide-Major des camps et armées du Roy et Correspondant de l'academie Royale de Chirurgie de Paris, Certifie qu'en 1752 étant élève de Monsieur Caqué Chirurgien en chef de l'hotel-dieu de cette ville, j'ai été admis aux differentes épreuves qu'il a fait sur un tres grand nombre de cadavres pour examiner les avantages ou les inconveniens qui pouvoient resulter de la methode de tailler avec le litthotome caché du frere Cosme; qu'il a reconnu que le fond de la vessie pouvoit etre blessé par la pointe de cet instrument et que dans la vüe de prevenir cet accident il avoit resolu des lors d'en faire emousser la pointe et l'extremité du tranchant. j'atteste en outre que depuis ce tems il a fait peu d'operations de cette nature aux quelles je n'aye assisté; qu'il s'est toujours servi du meme instrument; que je l'ai souvent examiné aussitot les operations, que j'ai toujours observé cette correction et que si elle a echappé a d'autres yeux, c'est qu'ils n'ont point voulu la voir, ou qu'ils ne l'ont point vü faute d'une attention suffisante. à Reims ce premier janvier 1772.

Robin

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Copie d'un certificat de feu mr. Pousardin mtre en chirurgie à Reims.

"Je soussigné maitre en chirurgie à Reims certifie que
"Monsieur Caqué mon confreres chirurgien en chef de l'hotel
"dieu de cette ville et correspondant de L'academie Royale de
"chirurgie de Paris, m'a fait voir il y a environ quatre ans un
"lithotome caché qu'il avoit reçu du frere Cosme avec une pointe
"fort allongée et tres aigue, ce confrere ayant reconnu dans des
"experiences faites sur les cadavres que cette pointe avoit legé
"le bas fond posterieur de la vessie, pour éviter cet inconvenient
"mortel il a emoussé la pointe de l'instrument et deux lignes
"du tranchant à l'extremité de la lame avant d'en faire
"usage sur le vivant. depuis ce temps monsieur Caqué a toujours
"employé avec tout le succes possible cet instrument emoussé
"dans les opérations de la taille que je lui ai vu faire.
"c'est une justice que je dois à la verité qui sera toujours sacrée
"pour moy. en foy de quoy je lui ai delivré la presente
"attestation. fait à Reims ce dix decembre mil sept cent
"cinquante sept. Signé T. Pousardin

Nous soussignés mtres en chirurgie à Reims certifions que la copie cy dessus d'une attestation de feu monsieur Pousardin notre confrere est conforme à L'original qui est entre les mains de monsieur Caqué. à Reims ce vingt six mars mil sept cent soixante douze

Quantinet

T. Ponsardin

Robin

I

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Je soussigné m^e. ès arts et en chirurgie à Reims, certifie que j'ai assisté à presque toutes les opérations de la Taille que Monsieur Caqué a faites depuis mil sept cent cinquante cinq, et que je l'ai toujours vû opérer avec un Lithotome caché dont la pointe etoit emoussée, ainsi que deux lignes du tranchant a l'extremité de la Lame.
à Reims ce vingt decembre mil sept cent soixante onze —

Quantinet

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE